

# ASSOCIATION DU CENRO

Association

40 rue des Fraîches

44120 VERTOU

\*\*\*\*\*

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2009

*Ce rapport contient 3 pages de rapport et 8 pages d'annexe (recto-verso)*

# **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association du CENRO, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### Estimations comptables

Comme indiqué dans la note X de l'annexe, votre association constitue, en complément de versements à une assurance, des provisions pour couvrir les engagements de retraite.

Dans le cadre de notre appréciation de ces estimations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues et des évaluations qui en résultent.

### Principes comptables

Par ailleurs, dans le cadre de notre mission, nous avons été conduits à vérifier notamment la comptabilisation de certaines opérations de trésorerie et la correcte comptabilisation des modalités définitives d'affectation des résultats des exercices précédents.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

*Fait à Orvault, le 5 avril 2010*

Le commissaire aux comptes

**E. C. A. C.**

---



**Christophe Chagneau**

**BILAN - ACTIF**

Du 01/01/2009 au 31/12/2009

ACTIF	Exercice du	01/01/09 au 31/12/09	01/01/08 au 31/12/08	Variation N / N-1	
		Valeur nette	Valeur nette	en valeur	en %
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					
<b>Immobilisations Incorporelles</b>					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes					
<b>Immobilisations Corporelles</b>					
Terrains					
Constructions		2 882 113.47	2 986 642.93	-104 529.46	-3.50
Installations techniques, matériels, ...		12 673.76	12 654.81	18.95	0.15
Autres immobilisations corporelles		151 721.42	122 540.48	29 180.94	23.81
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations corporelles en cours		37 198.63		37 198.63	
Avances et acomptes					
<b>Immobilisations Financières</b>					
Participations		7.50	7.50		
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
<b>TOTAL (I)</b>		<b>3 083 714.78</b>	<b>3 121 845.72</b>	<b>-38 130.94</b>	<b>-1.22</b>
<b>Comptes de liaison</b>					
<b>TOTAL (II)</b>					
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
<b>Stocks</b>					
Matières premières et autres appros					
En cours de production (biens/services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>					
<b>Créances</b>					
Créances redevables et comptes rattachés		47 359.02	47 211.31	147.71	0.31
Autres		22 059.40	8 441.48	13 617.92	161.32
<b>Valeurs mobilières de placement</b>		572 889.91	511 803.44	61 086.47	11.94
<b>Instruments de trésorerie</b>					
<b>Disponibilités</b>		208 112.38	210 095.89	-1 983.51	-0.94
<b>Charges constatées d'avance</b>		19 483.57	20 886.21	-1 402.64	-6.72
<b>TOTAL (III)</b>		<b>869 904.28</b>	<b>798 438.33</b>	<b>71 465.95</b>	<b>8.95</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)</b>					
<b>Primes de remboursement des emprunts (V)</b>					
<b>Ecarts de conversion actif (VI)</b>					
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>		<b>3 953 619.06</b>	<b>3 920 284.05</b>	<b>33 335.01</b>	<b>0.85</b>

E.C.A.C.

Expertise Comptable - Commissariat aux comptes

29, rue Léon Gaumont - ZAC de la Pentecôte

44700 ORVAULT

Tél. 02.40.63.37.55 - Fax. 02.48.07.20.57

**BILAN - PASSIF**

Du 01/01/2009 au 31/12/2009

<b>PASSIF</b>	Exercice du 01/01/09 au 31/12/09	Exercice du 01/01/08 au 31/12/08	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>				
<b>Fonds propres</b>				
Fonds associatif sans droit de reprise	728 309.50	728 309.50		
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 030 692.04	984 580.94	46 111.10	4.68
Report à nouveau	-36 514.39	-9 995.16	-26 519.23	-265.32
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	36 993.13	19 591.87	17 401.26	88.82
<b>Autres fonds associatifs</b>				
Fonds associatif avec droit de reprise				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'invest. sur biens non renouvelables par l'org.	1 358 039.22	1 388 334.00	-30 294.78	-2.18
Provisions réglementées	399 933.59	409 933.59	-10 000.00	-2.44
Droits des propriétaires (Commodat)				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>3 517 453.09</b>	<b>3 520 754.74</b>	<b>-3 301.65</b>	<b>-0.09</b>
<b>Comptes de liaison</b>				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	106 300.00	88 005.00	18 295.00	20.79
<b>TOTAL (III)</b>	<b>106 300.00</b>	<b>88 005.00</b>	<b>18 295.00</b>	<b>20.79</b>
<b>Fonds dédiés</b>				
Sur subventions de fonctionnement				
Sur autres ressources				
<b>TOTAL (IV)</b>				
<b>DETTES</b>				
<b>Dettes financières</b>				
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		995.54	-995.54	-100.00
Emprunts et dettes financières divers				
<b>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</b>				
<b>Dettes d'exploitation</b>				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 535.46	59 002.18	-17 466.72	-29.60
Dettes fiscales et sociales	248 812.10	226 676.37	22 135.73	9.77
Redevables créditeurs				
<b>Dettes diverses</b>				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	39 254.52	20 298.38	18 956.14	93.39
Autres dettes	263.89	4 551.84	-4 287.95	-94.20
<b>Instruments de trésorerie</b>				
<b>Produits constatés d'avance</b>				
<b>TOTAL (V)</b>	<b>329 865.97</b>	<b>311 524.31</b>	<b>18 341.66</b>	<b>5.89</b>
<b>Ecarts de conversion passif (VI)</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>3 953 619.06</b>	<b>3 920 284.05</b>	<b>33 335.01</b>	<b>0.85</b>

E. C. A. C.  
 Commissaire aux comptes  
 29, rue Léon Gaumont - ZAC de la Pentecôte  
 44700 ORVAULT  
 Tél. 02.40.63.37.75 - Fax: 02.28.07.29.57

**COMPTE DE RÉSULTAT**

Du 01/01/2009 au 31/12/2009

		Du 01/01/09 au 31/12/09	Du 01/01/08 au 31/12/08	Variation N / N-1		
				en valeur	en %	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises					
	Production vendue (biens et services)	30 769.58	29 580.42	1 189.16	4.02	
	Production stockée					
	Production immobilisée					
	Subventions d'exploitation	4 520.75	6 494.82	-1 974.07	-30.39	
	Reprises sur amortissements, provisions, transfert de charges	24 954.13	5 869.13	19 085.00	325.18	
	Cotisations	300.00	140.00	160.00	114.29	
	Autres produits	2 306 886.42	2 061 152.17	245 734.25	11.92	
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>		<b>2 367 430.88</b>	<b>2 103 236.54</b>	<b>264 194.34</b>	<b>12.56</b>	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achat de marchandises					
	Variation des stocks de marchandises					
	Achats stockés d'approvisionnements					
	Variation des stocks d'approvisionnements					
	Autres charges externes	373 942.47	366 773.07	7 169.40	1.95	
	Impôts, taxes et versements assimilés	146 601.32	144 458.59	2 142.73	1.48	
	Rémunérations du personnel	1 169 949.45	1 059 647.58	110 301.87	10.41	
	Charges sociales	529 080.34	474 360.60	54 719.74	11.54	
	Dotations aux amortissements et dépréciations	Sur immobilisations : dotations aux amort.	132 442.13	91 961.75	40 480.38	44.02
		Sur immobilisations : dotations aux dépréc.				
		Sur actifs circulants : dotations aux dépréc.				
	Dotations aux provisions	18 295.00	16 030.00	2 265.00	14.13	
	Subventions accordées par l'association	20 000.00		20 000.00		
Autres charges	1 732.03	43.47	1 688.56			
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>		<b>2 392 042.74</b>	<b>2 153 275.06</b>	<b>238 767.68</b>	<b>11.09</b>	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)</b>		<b>-24 611.86</b>	<b>-50 038.52</b>	<b>25 426.66</b>	<b>50.81</b>	
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)						
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)						
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	Produits financiers de participations					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances					
	Autres intérêts et produits assimilés	108.53	117.70	-9.17	-7.79	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					
	Différences positives de change					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 201.68	20 180.57	-18 978.89	-94.05	
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>		<b>1 310.21</b>	<b>20 298.27</b>	<b>-18 988.06</b>	<b>-93.55</b>	
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
	Intérêts et charges assimilées					
	Différences négatives de change					
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement					
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>						
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)</b>		<b>1 310.21</b>	<b>20 298.27</b>	<b>-18 988.06</b>	<b>-93.55</b>	

E.C.A.C.

Expertise Comptable - Commissariat aux comptes  
29, rue Léon Gaumont - ZAC de la Poste - 44700 ORVAULT  
20 298 27 - 18 988 06 - 93 5544700 ORVAULT  
Tel. 02.40.63.37.75 - Fax. 02.28.07.29.57

**COMPTE DE RÉSULTAT**

Du 01/01/2009 au 31/12/2009

		Du 01/01/09 au 31/12/09	Du 01/01/08 au 31/12/08	Variation N / N-1	
				en valeur	en %
PRODUITS EXCEPTIONN.	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	50 294.78	81 998.12	-31 703.34	-38.66
	Reprises sur provisions et transferts de charges	10 000.00		10 000.00	
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>		<b>60 294.78</b>	<b>81 998.12</b>	<b>-21 703.34</b>	<b>-26.47</b>
CHARGES EXCEPTIONN.	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		32 666.00	-32 666.00	-100.00
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>			<b>32 666.00</b>	<b>-32 666.00</b>	<b>-100.00</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)</b>		<b>60 294.78</b>	<b>49 332.12</b>	<b>10 962.66</b>	<b>22.22</b>
<b>Participation des salariés aux résultats (IX)</b>					
<b>Impôts sur les bénéfices (X)</b>					
<b>SOLDE INTERMÉDIAIRE <math>\frac{(I + II + V + VII) - (III + IV + VI + VIII + IX + X)}</math></b>		<b>36 993.13</b>	<b>19 591.87</b>	<b>17 401.26</b>	<b>88.82</b>
<b>+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>					
ENGAGEMENTS	Sur apports				
	Sur subventions de fonctionnement				
	Sur dons manuels				
	Sur legs et donations				
<b>- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES</b>					
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>2 429 035.87</b>	<b>2 205 532.93</b>	<b>223 502.94</b>	<b>10.13</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>2 392 042.74</b>	<b>2 185 941.06</b>	<b>206 101.68</b>	<b>9.43</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>		<b>36 993.13</b>	<b>19 591.87</b>	<b>17 401.26</b>	<b>88.82</b>
<b>ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
PRODUITS	Bénévolat				
	Prestations en nature				
	Dons en nature				
<b>TOTAL PRODUITS</b>					
CHARGES	Secours en nature				
	Mise à disposition gratuite de biens et services				
	Personnel bénévole				
<b>TOTAL CHARGES</b>					
<b>TOTAL</b>		<b>36 993.13</b>			

E.C.A.C.  
 Expertise Comptable - Commissariat aux comptes  
 29, rue Lavoisier - 44700 La Roche-sur-Yvon  
 44700 ORVAULT  
 Tél. 02.40.63.37.75 - Fax. 02.28.07.29.57



**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

Du 01/01/2009 au 31/12/2009

**I. PRESENTATION DES COMPTES**

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- Le bilan,
- Le compte de résultat,
- L'annexe.

Ces documents forment un tout et sont certifiés en tant que tels.

Leur présentation est faite de manière comparative, en face des comptes de l'exercice, sont donnés en rappel les comptes de l'exercice précédent.

**II. FAITS CARACTERISTIQUES**

Ouverture en septembre 2009 du SESSAD qui assure l'accompagnement de 10 enfants. Nous avons reçue une subvention de 70 000 € qui se décompose en 50 000 € pour l'exploitation et 20 000 € pour l'acquisition de biens mobiliers.

**III. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE BASE**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2009 ont été établis et présentés conformément aux dispositions en vigueur relative aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et conformément aux règles générales contenues dans le règlements n° 99-03 et 99-01.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendances des exercices,
- et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**IV. NOTE SUR CERTAINS POSTES DU BILAN****4.1 Report à nouveau****- 36 514 €**

Le report à nouveau est constitué de :

Report à nouveau créditeur association CENRO: 1 434 €

Report à nouveau débiteur CAFS: -37 948 €

**4.2. Résultat****36 993 €**

Il représente l'excédent de gestion de

IME au 31 décembre 2009 92 089 €

Association du CENRO au 31 décembre 2009 1 001 €

SESSAD au 31 décembre 2009 6 336 €

Diminué du déficit CAFS au 31 décembre 2009 - 62 433 €

**36 993 €****4.3. Autres fonds réglementés**

Les produits réalisés sur des cessions de valeurs mobilières de placement n'ont pas fait l'objet d'une provision au 31 décembre 2009.

E.C.A.C.

Expertise Comptable - Commissariat aux comptes  
29, rue Léon Gaumont - ZAC de la Pentecôte  
44700 ORVAULT

Tél. 02.40.63.37.75 - Fax. 02.28.07.29.57

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

Du 01/01/2009 au 31/12/2009

**4.4. Subvention d'investissement**

Une nouvelle subvention de 20 000 € a été reçue pour l'acquisition de biens mobiliers affectés au SESSAD. Les subventions sont rapportées au résultat de l'association en fonction des amortissements pratiqués. Au 31 décembre 2009, le montant de la quote part de la subvention rapportée s'élève à 131 960.78 €.

Subventions	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2009	Subvention reçue en 2009	Au 31 décembre 2009
IME	1 470 000		1 470 000
SESSAD		20 000	20 000

Subventions rapportées au résultat	Au 1 <sup>er</sup> Janvier 2009	Rapportées dans l'exercice	Au 31 décembre 2009
IME	81 666	49 000	130 666
SESSAD		1295	1 295

**4.5. Charges constatées d'avance****19 484 €**

Documentation générale	348 €
Maintenance	1 555 €
Assurance véhicule	1 502 €
Assurance RC	681 €
Assurance dommage ouvrage	15 316 €
Stage	82 €

**4.6. Fournisseurs factures non parvenues****15 014 €**

Honoraire Expert-comptable	3 868 €
Honoraire Commissaire aux Comptes	2 588 €
Piscine 4 trimestre 2007	644 €
Repas	4 720 €
Electricité	694 €
Gaz	1 500 €
Poney	1 000 €

**V. NOTE SUR LES INVESTISSEMENTS**

Au cours de l'exercice, nous avons réalisé un certain nombre d'investissements :

5.1 <u>Matériel et outillage</u>	<u>2 079 €</u>
5.2 <u>Agencements et installations</u>	<u>28 847 €</u>
5.3 <u>Matériel de bureau et informatique</u>	<u>2 135 €</u>
5.4 <u>Mobilier et Matériel Pédagogique</u>	<u>7 392 €</u>
5.5 <u>Matériel de transport</u>	<u>17 577 €</u>

**VI. MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE**

	Au 01/01/2009	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	Au 31/12/2009
Brevets - licences	5 882			5 882
Agencements en cours		37 199		37 199
Constructions sur sol d'autrui	3 086 511		919	3 085 592
Matériel et outillage	36 200	2 079	3 825	34 454
Agencements et installations	83 623	28 847		112 470
Matériel de transport	39 363	17 577		56 940
Mobilier et matériel de bureau	63 064	2 135	2 090	63 109
Mobilier et matériel pédagogique	146 397	7 392		153 789
<b>TOTAL</b>	<b>3 461 040</b>	<b>95 229</b>	<b>6 834</b>	<b>4 549 035</b>

Expertise Comptable - Commissariat aux comptes  
29, rue Léon Gaudmont - ZAC de la Pentecôte

153 789  
VAULT

Tél. 02.40.63.37.75 - Fax. 02.28.07.29

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2009 au 31/12/2009

## VII. MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS

	Mode	Durée	Au 01/01/2009	Dotation	Reprise	Au 31/12/2009
Brevets - licences	L	2 ans	5 883			5 883
Constructions sur sol d'autrui	L	10 et 30 ans	99 868	103 641	31	203 478
Matériel et outillage	L	5 et 10 ans	23 546	2 060	3 825	21 781
Agencements et installations	L	10 ans	41 058	7 507		48 565
Matériel de transport	L	5 ans	32 053	5 407		37 460
Mobilier et matériel de bureau	L	5 et 10 ans	49 999	4 206	2 090	52 115
Mobilier et matériel pédagogique	L	5 et 10 ans	86 794	9 652		96 446
<b>TOTAL</b>			<b>339 201</b>	<b>132 473</b>	<b>5 946</b>	<b>465 728</b>

## VIII. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Au 31 décembre 2009, nous possédons 23 « LBPAM première Monétaire », et 7 « LBPAM Monétaire E » pour un Montant total de **572 890 €**.

Au cours de l'exercice, nous avons réalisé des cessions qui nous ont procuré un produit financier de **1 202 €**.

La valeur liquidative au 31 décembre 2009 s'élève à **603 225 €**, soit un produit latent de **30.335 €**.

## IX. EFFECTIF

Au 31 décembre 2009, l'effectif équivalent temps plein était de 53 personnes, dont 46 à l'activité IME et 7 à l'activité CAFS et 1 à l'activité SESSAD.

## X. ENGAGEMENT EN MATIERE DE RETRAITE

Nous avons fait chiffrer par un organisme extérieur le coût probable des engagements de notre association en matière d'indemnités de départ à la retraite.

Une partie de notre engagement a été versé à AXA dans le cadre d'un contrat « Quantile indemnités de départ à la retraite ». Au 31 décembre 2009, la valeur estimée de ce fonds est de **73 426 €** y compris les produits financiers.

L'engagement total actualisé, y compris la contribution à la charge de l'employeur, est de l'ordre de **179 726 €** au 31 décembre 2009. Nous avons provisionné à cette date 100% de cet engagement sous déduction des sommes versées à Axa, soit **106 300 €**.

## XI. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	Au 01/01/2009	Dotation	Reprise	Au 31/12/2009
Engagement de retraite	88 005	18 295		106 300

## XII. PROVISIONS REGLEMENTEES

	Au 01/01/2009	Dotation	Reprise	Au 31/12/2009
Provision pour renouvellement des immos	300 000		10 000	290 000
Différence sur réalisation d'immos	109 934		E.C.A.C.	109 934
<b>TOTAL</b>	<b>409 934</b>		<b>10 000</b>	<b>399 934</b>

Expertise Comptable - Commissaire aux Comptes  
29, rue Léon Gaumont - ZAC de la Pentecôte  
44700 ORVAULT  
Tél. 02.40.63.37.75 - Fax: 02.28.07.29.57

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Du 01/01/2009 au 31/12/2009

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Écart de réévaluations avec droit de reprise				
Fonds associatifs sans droit de reprise	728 309.50			728 309.50
Écart de réévaluations sans droit de reprise				
Réserves	984 580.94	89 953.34	43 842.24	1 030 692.04
Report à nouveau	-9 995.16	-26 519.23		-36 514.39
Résultat comptable de l'exercice antérieur	19 591.87		19 591.87	
Subventions d'investissement non renouvelables par l'organisme	1 388 334.00	20 000.00	50 295.00	1 358 039.00
Provisions réglementées	409 933.59	-10 000.00		399 933.59
Droits des propriétaires (Commodat)				
<b>TOTAUX</b>	<b>3 520 754.74</b>	<b>73 434.11</b>	<b>113 729.11</b>	<b>3 480 459.74</b>

E.C.A.C.  
 Expertise Comptable - Commissariat aux comptes  
 29, rue Léon Gaumont - ZAC de la Pentecôte  
 44700 ORVAULT  
 Tél. 02.40.63.37.75 - Fax. 02.28.07.29.57

## 2 - RAPPORTS D'ACTIVITÉS - ANNÉE 2009

Exposé de M. OLIVIER, directeur du Centre

### L'INSTITUT MEDICO EDUCATIF

#### a) Les effectifs :

Depuis le 1er septembre 2008 l'effectif de l'IME est porté de 60 à 61 enfants afin de pouvoir garder constant l'activité de l'IME et du CAFS. Elle se traduit par le nombre de journées annuelles. Cette augmentation d'effectif permet de ne pas avoir à subir les effets sur nos ressources des absences d'enfants liées aux temps partagés de scolarité dans une école ordinaire ou des temps entre une orientation en cours d'année et une admission correspondante.

Nous savions en septembre qu'une jeune de 15 ans pouvait quitter l'établissement assez rapidement pour l'IME de VALLET. Finalement, elle a été orientée le 22 avril 2009 l'ouverture attendue d'un foyer de vie pour adultes de plus de 20 ans s'étant fait plus tardivement que prévue.

En fin du mois de janvier 2009 une jeune âgée de 12 ans nous a quitté, sa famille déménageant en Vendée, elle a été admise à l'IME des Herbiers (Mélanie BRAUD). Suite aux vacances de février nous avons admis un enfant âgé de 9 ans (Louis TRINTIGNAC).

Avec l'ouverture d'un foyer adultes à l'Association ADAPEI en fin du mois d'Avril 09, L'IME d'Ancenis avait une place de disponible il a pu admettre un jeune en dérogation par rapport à son âge (Lucas MELLOU) et l'IME de Vallet une jeune également âgée de 15 ans (Laura MULLER).

A cette période de l'année il était difficilement envisageable d'admettre un enfant placé en juillet 2008 sur liste d'attente, cette admission aurait eu pour effet divers changements entre les groupes. Aussi nous avons pris le parti de fonctionner de mai à juillet avec un effectif de 59 enfants.

Avec la rentrée de septembre 2009, nous admettrons 8 enfants pour à nouveau fixer l'effectif à 61 enfants. Pour deux enfants il y a un projet de temps partagé scolaire.

Au bilan de cette année nous réaliserons 12003 journées pour un prévisionnel de 12054.

## **b) Répartition par sections**

Nous reprendrons pour référence l'agrément que nous avons reçu le 29 mai 2009. Il précise que nous pouvons admettre :

**60 enfants âgés de 5 à 14 ans**

dont **35 enfants** en Section pour enfants avec enseignement spécialisé (SEES)

dont **25 enfants** en Section pour enfants avec Handicaps Associés (SEHA) et parmi ceux-ci il doit y avoir au moins **10 enfants autistes**.

dans les faits il y a : **61 enfants admis entre 6 et 15 ans**

dont **37 enfants en section SEES dont 1 enfant autiste**

dont **24 enfants SEHA** et parmi ceux-ci **15 enfants autistes**

## **c) Répartition par sexe et par tranche d'âge**

**61 enfants**

- **21 filles**

- **40 garçons**

(tranches d'âge : voir tableau joint)

## **d) Orientations**

Il convient de noter que les décisions d'admission dans les établissements se font toujours très tardivement (le 16 juillet pour l'IME de VALLET, le 21 juillet pour l'IME de MONTAIGU et de VARADES, le 2 septembre pour l'IME des SORINIERES). Celles-ci entraînent des décisions aussi tardives pour les admissions et ne rendent pas aisés l'organisation de l'IME : composition des groupes, organisation des prises en charge, fonctionnement des transports...

### **en janvier**

1 enfant admis à l'IME des HERBIERS - déménagement de la famille (BRAUD Mélanie)

### **en avril**

1 jeune admis à l'IME d'Ancenis (MELOU Lucas)

1 jeune admis à l'IME de Vallet en internat (MULLER Laura)

### **en juillet**

3 jeunes admis à l'IME de VALLET en externat (MARTINEAU Brandon-ROUGEAUX Manon et THORIN Hugo)

1 jeune admis à l'IME de VARADES en internat (LEGATE Sophie)

1 jeune admis à l'IME de MONTAIGU (85) (BONDON Juliana)

1 jeune déménagement dans le 78 - transfert du dossier (ASSOUMANI El Mahaba)

**en septembre**

1 jeune admis à l'IME des SORINIERES en externat (HUET Odran)

### **e) Les admissions**

**en février**

1 enfant de 10 ans sur le groupe Chézine (TRINTIGNAC Louis)

**en septembre**

4 enfants de 6 à 9 ans sur le groupe Goulaine (ALTUM Selya, CHENUSSON Doriane, LHERIAU Yoan et TRIKI Célia)

3 enfants de 6 à 9 ans sur le groupe Chézine (BOIZIAU Gwendoline, DAVY Hugo et DENIAUD Maxime)

1 enfant de 10ans en 99 sur le groupe Maine (N'SINGA Kenny)

### **f) Une prise en compte plus individualisée des besoins des enfants**

Les capacités financières apportées par la reconnaissance de l'accueil des enfants autistes ont été affectées essentiellement à l'embauche de personnel du service éducatif. Les possibilités nouvelles de pouvoir subdiviser un groupe de 10 à 13 enfants en trois voire quatre sous groupe permet d'avoir des approches encore plus individualisées des enfants et de répondre plus précisément à leurs besoins.

Les difficultés de quelques enfants nécessitent des prises en charge individuelles sur une partie voire sur toute la journée.

Sous l'impulsion d'un éducateur formé à cette démarche il a été créé un atelier d'art créatif. Les enfants y participent de façon programmée mais aussi lorsque la relation aux autres sur un groupe est vécu trop difficilement.

La réflexion du psychologue avec des éducateurs a abouti à la création d'un nouvel atelier appelé « ornicar ». Il s'agit d'inventer des machines : elles font part à l'imagination et à la technique. Les jeunes adhèrent à cette nouvelle proposition.

Un atelier d'expression avec des marionnettes a été également créé.

D'autres ateliers ont été repensés pour répondre au plus près des intérêts et des besoins des enfants.

### **g) Une formation des personnels**

L'évolution des problématiques des enfants, les choix faits d'avoir composé des groupes de façon hétérogène au regard des problématiques des enfants accueillis, le nombre des nouveaux salariés nous amènent à penser la formation différemment.

Après des services généraux et administratifs le personnel spécialisé a amené, en cours de réunions, à échanger sur le comportement de certains enfants pour aider à mieux comprendre les origines de leurs troubles et pour avoir des réponses plus adaptées.

Après des personnels prenant régulièrement en charge les enfants nous proposons des formations internes une fois par trimestre. Depuis le mois de septembre 2009 deux ont été proposées, elles ont trait à l'autisme.

#### **h) Un nouveau lieu de parole pour les parents**

Lors de l'évaluation interne les parents ont souhaité avoir des lieux pour pouvoir s'exprimer ensemble sur le vécu quotidien avec leur enfant. Avec les possibilités financières nouvellement accordées nous avons retenu l'intervention d'un psychologue pour animer ces espaces de parole une fois tous les deux mois. Pour protéger la parole des parents nous avons souhaité qu'il n'y ait pas la possibilité d'une reprise de celle-ci à l'intérieur de l'institution. Ce sont les parents qui se déterminent sur les thèmes abordés.

#### **i) Travaux et aménagements**

##### Transports

Juste avant de partir en vacances, nous avons connu la proposition d'augmentation de la prestation « transports des enfants » par la société VAD - VEOLIA. Elle était de 34 %. Notre désaccord nous a amené d'une part à renégocier cette somme et d'autre part à rechercher hâtivement un nouveau prestataire. Après avoir rompu le contrat c'est cette seconde solution qui a été préférée. Il a donc fallu en septembre 2009 expliquer à huit nouveaux chauffeurs l'organisation des transports et à les former pour que les relations aux enfants soient le plus adaptées. Le soutien des personnels a permis de limiter les angoisses des enfants.

##### Travaux pour sécuriser les aires où sont les enfants

Après la réfection des clôtures, la définition des différents espaces extérieurs (pose de clôture réalisée lors des journées travaux des parents) nous avons mis des nouveaux portails. Les lieux d'évolution des enfants sont désormais protégés par rapport aux circulations des véhicules.

##### Agrandissement et éclairage du parking

Devenu trop souvent trop petit, non suffisamment éclairé nous avons décidé avec l'excédent budgétaire de l'année 2008 (solde des travaux de l'agrandissement) de demander à notre tutelles la possibilité d'effectuer des travaux d'agrandissement et d'éclairage. Après leur accord les travaux ont débuté en cette fin d'année 2009.